

OFFRE DE STAGE (H/F) 6 MOIS : Inventaire des zones humides prioritaires et propositions de gestion sur le territoire du Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (24)

Cadre du stage :

Le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne situé en Dordogne à Ribérac gère la Dronne et ses affluents à hauteur de 73 communes de Dordogne et 14 en Charente.

Depuis 2013, le Syndicat mène une action forte sur certaines zones humides de son territoire. Il a réalisé en interne les notices et les mesures de gestion à hauteur de sites remarquables. Cette démarche s'appuie sur un premier travail d'inventaire et de priorisation établi en 2012 sur la partie centrale de son territoire.

Depuis 2016, le Syndicat avec ses partenaires techniques tels que le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin ou le Conservatoire des Espaces Natures d'Aquitaine, met en œuvre les mesures de gestion à hauteur de 4 sites sur le site Natura 2000, la vallée de la Lizonne, le principal affluent de la Dronne.

Le Syndicat est également impliqué dans l'animation de deux sites Natura 2000 (la vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle et les vallées de la Double).

En 2019, le Syndicat souhaite disposer d'un outil unique à l'échelle de son territoire permettant d'identifier les zones humides prioritaires sur lesquelles il portera ses prochaines actions pour les 10 années à venir, et de définir les modalités de gestion des sites.

Descriptif des missions :

Le stagiaire sera chargé de mettre en œuvre les étapes suivantes :

- Faire la synthèse des différents recensements réalisés sur son territoire aux travers des outils différents : inventaire réalisé en 2012 par le Syndicat, cartographie des Docob sur les sites Natura 2000, diagnostic inhérent à l'élaboration des documents de programmation « rivière » du SRB, inventaire des Zones à Dominantes Humides (EPIDOR)
- Définir la méthodologie la plus opportune pour sélectionner les sites prioritaires à l'échelle du Syndicat
- Prioriser les sites précédemment identifiés au regard de critères à établir à l'issue d'une concertation avec les partenaires et les élus
- Avec un niveau de détail plus ou moins approfondie en fonction de la priorité des sites, établir les notices de gestion pour les zones humides les plus importantes, fiches de synthèse pour les autres.

Ce travail nécessitera :

1. Une phase de synthèse et de formalisation des connaissances disponibles à l'issue de rencontres avec les partenaires techniques du Syndicat (PNR Périgord-Limousin, CEN Aquitaine, CATER-ZH, Conservatoire Botanique National Sud Atlantique...) et d'un travail de recherche bibliographique
2. Une phase d'acquisition de données sur le terrain à l'aide d'un SIG embarqué sur tablette renforcée (GPS) permettant de couvrir les territoires et sites non couverts par les différents inventaires, d'actualiser si nécessaire les observations réalisées précédemment par le Syndicat
3. Une phase de priorisation des zones humides
4. Une phase d'établissement des documents de gestion (notices de 5 à 15 pages, fiches de synthèse de 2 à 3 pages avec cartes)

Compétences requises :

- niveau bac +4 à bac + 5 connaissances et gestion des zones humides et milieux aquatiques
- bonnes connaissances du fonctionnement des zones humides et de leur gestion
- bureautique (word, excel, powerpoint), pratique des SIG (logiciel QGIS)
- permis B obligatoire
- fort esprit d'analyse et de synthèse, bonnes capacités rédactionnelles, goût pour le terrain.

Le stage est réalisé dans les locaux du syndicat à Ribérac en Dordogne. Encadrement du stage par le technicien de rivières en charge du suivi de ce projet, appuyé par les deux autres techniciens du Syndicat.

Le stage sera réalisé à partir de février à avril 2019 en fonction des disponibilités du stagiaire. La durée du stage est de 6 mois à 8 mois.

Une gratification sera accordée sur les bases réglementaires. Véhicule du Syndicat, matériel de bureautique, tablette renforcée (GPS) mis à disposition. Possibilité de location d'un logement auprès de la commune de Ribérac à proximité des locaux du Syndicat.

Les candidatures (CV + lettre motivation) sont à adresser avant le 14 décembre 2018 par :

- ➔ mail à l'adresse du Syndicat suivante s.rivieres-dronne@orange.fr. Les noms de fichiers transmis par le candidat préciseront son prénom et nom suivis des anagrammes suivants : CV pour le curriculum vitae et LM pour la lettre de motivation.
- ➔ ou par courrier à Monsieur Jean-Didier ANDRIEUX, Président du Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne, 9 ter rue Couleau 24 600 RIBERAC.

Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à M. Karim ALAOUI, technicien de rivières au 05.53.91.98.74 ou kalaoui@rivieres-dronne.com